

Communiqué
Le 16 mai 2014

GRAINES VOLTZ ET LA COOPERATIVE AGRICOLE DE CEREALES SE RAPPROCHENT POUR METTRE EN COMMUN LEURS ACTIVITES DE FOURNITURES HORTICOLES EN ALSACE-LORRAINE

Graines Voltz S.A. et la Coopérative Agricole de Céréales (CAC) annoncent ce jour qu'ils sont en discussion pour mettre en commun leurs activités sur le marché des Fournitures Horticoles en Alsace-Lorraine.

Ces deux entités ont l'intention de rapprocher leurs activités et leurs moyens dans le domaine des fournitures horticoles en Alsace-Lorraine. Ce regroupement est envisagé pour renforcer leur présence sur le marché et apporter à leurs clients une offre répondant encore mieux à leurs attentes.

Les discussions reposent sur l'approche suivante : Graines Voltz S.A. et la CAC cèdent chacun leur activité de fournitures horticoles à une structure nouvelle créée à cet effet par les deux entités. Cette dernière serait ainsi le seul fournisseur et interlocuteur de tous les clients et adhérents fournitures horticoles de la CAC et de Graines Voltz S.A.

Serge VOLTZ, Président Directeur Général de Graines Voltz S.A. indique que « cette décision correspond au plan stratégique de Graines Voltz de se concentrer sur son cœur de métier, les semences et jeunes plants ».

Et

Thomas THUET, Président de la CAC, souligne que « la combinaison des activités de ces deux sociétés permettra l'utilisation plus efficace de leurs moyens et leurs compétences. Ce rapprochement aura pour effet de faire bénéficier les producteurs d'un service supérieur. »

Un protocole d'accord a été signé ce jour entre Graines Voltz S.A. et la CAC. L'opération devrait se concrétiser avant le 1^{er} octobre 2014.

Les prochaines publications de Graines Voltz sont :

- Communiqué semestriel : à l'issue du Conseil d'Administration du 28 mai 2014 arrêtant les comptes semestriels 2014
- Rapport semestriel du groupe : avant le 31 mai 2014

Données sur les Sociétés

GRAINES VOLTZ S.A., créée en 1985, est spécialisée dans la distribution de semences florales et potagères, de jeunes plants et de fournitures horticoles à destination des horticulteurs, des maraîchers et des collectivités. La société est le premier distributeur indépendant en France.

Le groupe Graines Voltz a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 83 millions d'euros lors de l'exercice clos au 30 septembre 2013.

Site internet : www.grainevoltz.com

La Coopérative Agricole de Céréales, créée en 1947, est une coopérative d'approvisionnement et de collecte de produits et de matières premières agricoles et viticoles. Premier acteur économique agricole du Haut-Rhin, le Groupe CAC a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 227 millions d'euros lors de l'exercice clos au 30 juin 2013.

Site internet : www.cac68.fr

Pour plus d'informations, contacter :

Serge VOLTZ – Président Directeur Général Graines Voltz SA - 03 89 20 18 19 – fderouet@grainevoltz.com
Nicolas KOENIG – Directeur Général CAC – 03 89 24 68 24